CdC Contact

Infos

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE MORTAGNE

Tous ensemble pour six ans

TERRITOIRE

Notre série : VISION Communes

SCOLAIRE

L'école Beaupré inaugurée

DÉCEMBRE 2008

Sommaire
DÉCEMBRE

Vie communautaire p. 3-4-5-6

Les nouveaux élus
La CdC mode d'emploi
La carte intercommunale
L'urbanisme
Les finances

Communes p. 7 à 10

Gros plan sur :
- Comblot
- Le Pin-la-Garenne
- Ste-Céronne-lès-Mortagne
- St-Aubin-de-Courteraie

Scolaire p. 11

L'école Beaupré inaugurée

Dans l'Actu p. 12 et 13

L'imprimerie de Montligeon à plein régime
La zone des Gaillons prend de l'ampleur
Tout sur l'assainissement collectif

Culture p. 14 et 15

En direct du Carré du Perche

Arrêt sur image p. 16

Brèves de CdC

Les 27 communes de la CdC

Bazoches-sur-Hoësne, Boëcé, Buré, Champeaux-sur-Sarthe, Comblot, Corbon, Courgeon, Courgeoust, Feings, La Chapelle-Montligeon, La Mesnière, Le Pin-la-Garenne, Loisail, Mauves-sur-Huisne, Mortagne-au-Perche, Parfondeval, Réveillon, St-Aubin-de-Courteraie, Ste-Céronne-lès-Mortagne, St-Denis-sur-Huisne, St-Germain-de-Martigny, St-Hilaire-le-Châtel, St-Langis-lès-Mortagne, St-Mard-de-Réno, St-Ouen-de-Sécherouvre, Soligny-la-Trappe, Villiers-sous-Mortagne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du bassin de Mortagne au Perche

CdC Contact, bulletin de la communauté de communes du bassin de Mortagne-au-Perche (Orne) - Hôtel de ville - 61400 Mortagne-au-Perche • **Directeur de la publication :** Jean Claude LENOIR • **Édition :** Agence Bramoullé Communication - Tél. : 06 74 32 27 52 • **Impression-Réalisation :** Imprimerie de Montligeon 61400 St Hilaire le Châtel - Tél. : 02 33 85 80 00 • Publication gratuite.

L'interview

Vous venez d'être réélu Président de la Communauté de communes. Dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat ?

Avec la volonté de donner au mot « communauté » tout son sens. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai souhaité modifier un peu le fonctionnement de notre CdC. Je tenais beaucoup, en particulier, à ce que tous les Maires fassent partie du Bureau, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Désormais, aucune proposition n'est soumise aux élus sans qu'elle ait été discutée préalablement en Bureau avec l'ensemble des Maires. Toutes nos décisions sont prises en commun. C'est un changement important, qui donne à notre fonctionnement un caractère encore plus collégial et qui renforce encore la cohésion de notre CdC.

La CdC du bassin de Mortagne compte à présent 27 communes. Comment les communes trouvent-elles à s'exprimer au sein de cette Communauté ?

La CdC du bassin de Mortagne est en effet la plus importante Communauté du département. Raison de plus pour que toutes les communes soient pleinement associées à la vie de la CdC et aux choix qui engagent l'avenir de notre bassin de vie. Pour autant, il est important aussi que chaque commune garde sa personnalité propre. Nous avons d'ailleurs voulu les mettre à l'honneur : quatre d'entre elles nous sont présentées dans ce numéro. Les autres le seront dans les éditions à venir.

La CdC s'étend à présent à la commune de Saint-Langis ?

Oui. Le Préfet nous a proposé de faire coïncider le territoire de notre CdC avec celui du bassin de vie. Les élus des 27 communes se sont prononcés. A l'issue de cette consultation largement favorable, le Préfet a pris ses responsabilités. Pendant plusieurs mois, les élus de Saint-Langis ont refusé l'entrée de leur commune dans la CdC. Aujourd'hui, le Tribunal administratif a tranché : il a confirmé que Saint-Langis fait bien partie de la CdC et que la commune n'est pas fondée à contester cette situation. Comme tous les élus communautaires, je souhaite à présent qu'on puisse tourner la page et travailler en bonne entente avec nos collègues de Saint-Langis. C'est l'intérêt de notre territoire.

Quelles ont-été les premières décisions importantes du nouveau Conseil communautaire ?

La prise de la compétence urbanisme. Il faut rappeler que ce sont les élus des petites communes qui ont été à l'initiative de cette décision. Ils en avaient assez de voir tous les permis de construire refusés par les services de l'État sans qu'ils aient aucun moyen de s'y opposer. Avec cette nouvelle compétence, la CdC va redonner du pouvoir aux élus.

Fonctionnement

La CdC mode d'emploi

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE MORTAGNE RÉSULTE DE LA VOLONTÉ DES COMMUNES DE TRAVAILLER ENSEMBLE SELON DES PRIORITÉS BIEN DÉFINIES. AU FIL DES ANNÉES, SES DOMAINES DE COMPÉTENCES SE SONT ÉTOFFÉS.

Le conseil communautaire à l'issue de son installation.

Le 3 septembre dernier au Carré du Perche, Jean Claude Lenoir, le Président de la CdC, a convié tous les conseillers municipaux du bassin mortagnais, soit près de 330 élus, à participer à une réunion d'information. Une première pour tous ces élus qui ont (re)découvert dans le détail comment fonctionne la Communauté de Communes. Entouré de ses vice-Présidents, Jean Claude Lenoir a présenté les domaines dans lesquels l'intercommunalité intervient. Depuis sa création la CdC s'est fixé trois objectifs :

- développer les activités économiques,
- développer les équipements et les services,
- développer de manière harmonieuse l'ensemble du territoire intercommunal.

Ce travail commun n'est possible que dans le cadre des compétences prévues par les statuts de la CdC. Certaines sont obligatoires, d'autres choisies à titre optionnel.

Enfin, il existe aussi des compétences facultatives à caractère ponctuel. Petit rappel pratique :

Les compétences obligatoires

Elles sont prévues par la loi :

- **Aménagement de l'espace :** *prise en charge des études d'aménagement ; contractualisation avec le Département, la Région, l'État ou l'Union européenne pour la réalisation des projets structurants ; la CdC adhère au SIDTP (Syndicat Intercommunal pour le Développement du Territoire du Perche ornais), au Parc Naturel Régional du Perche et au Syndicat mixte pour la mise en valeur et l'entretien de l'ancienne voie ferrée Alençon-Condé ; prochainement, elle prendra la compétence urbanisme, lire en p. 6.*

- **Développement économique :** *création, aménagement et entretien des zones d'activités d'intérêt communautaire : parc des Gaillons et ZA de Mauves-sur-Huisne ; la CdC assure aussi les démarches nécessaires pour soutenir l'activité économique : recherche et accueil d'entreprises, mise à disposition de terrains viabilisés ; enfin, elle soutient les manifestations à caractère économique comme les comices agricoles.*

Les compétences optionnelles

La CdC intervient dans les domaines suivants :

- **Logement et habitat :** *opérations d'amélioration de l'habitat, coordination des projets de construction de logements sociaux.*

- **Protection et mise en valeur de l'environnement :** *ordures ménagères, assainissement, cours d'eau.*

- **Équipements socioculturels et sportifs d'intérêt communautaire :** *piscine intercommunale, gymnases, piste d'athlétisme, Carré du Perche.*

- **Scolaire et petite enfance :** *réalisation de pôles scolaires, équipement informatique, Contrat Éducatif Local (CEL), Crèche-Halte Garderie, Espace Public Numérique.*

- **Action sociale :** *portage des repas, transport à domicile, banque alimentaire, logement temporaire.*

- **Voirie :** *entretien des chaussées revêtues, élagage des accotements, curage des fossés, arasement des bermes.*

Les compétences facultatives

La Communauté de Communes peut intervenir dans les domaines suivants :

- **Activités sportives, culturelles et socio-éducatives d'intérêt communautaire :** *soutien au festival Les Musicales, au Printemps littéraire, au Festival de Danse Jazz, à la Scène nationale ; participation au fonctionnement de l'école de musique.*

- **Incendie et secours :** *prise en charge du contingent incendie, adhésion au SIVIS.*

Le bureau communautaire se réunit régulièrement, tous les Maires en font désormais partie.

Installation

J.C. Lenoir a été réélu président à une très large majorité

LE 17 AVRIL DERNIER, JEAN CLAUDE LENOIR A ÉTÉ RECONDUIT DANS SES FONCTIONS DE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE MORTAGNE-AU-PERCHE. DANS SON DISCOURS, IL A TRACÉ UNE FEUILLE DE ROUTE CONCERTÉE POUR LES SIX ANNÉES À VENIR.

Rémy Vaux, le maire de Parfondeval et le doyen d'âge de l'assemblée, a présidé à l'élection du président de la Communauté de Communes. Un seul candidat s'est déclaré : Jean Claude Lenoir le député-maire de Mortagne-au-Perche. Avec 64 voix sur 66, il a été largement réélu à son poste. Ses premiers mots auront été pour les délégués communautaires : *« Merci pour votre confiance. Je suis heureux d'avoir un tel soutien. Je ressens un sentiment très fort. Je suis pour six ans, le président d'une communauté citée en exemple. En dix ans, nous avons réussi à faire que cette CdC repose sur trois fondements importants. Elle est tout d'abord un espace de solidarité, un espace d'efficacité mai aussi un espace de convivialité ».* Jean Claude Lenoir a enchaîné en rappelant que *« plus qu'ailleurs peut-être, nous avons réussi à réaliser des équipements majeurs sans jamais augmenter la fiscalité et en apportant à toutes les communes ce qui leur était nécessaire ».* Déjà tourné vers demain, le président a alors annoncé la couleur *« Nous allons faire beaucoup ensemble, car c'est vous qui le déciderez. Vous choisirez les directions à prendre pour que notre territoire se développe et prospère. Nous réussirons ensemble ».* Premier acte, de la nouvelle CdC, la désignation de son bureau. Jean Claude Lenoir a proposé une construction différente. Dans la mandature précédente, le nombre de vice-présidents était fixé à quinze. Il a été ramené à neuf. En revanche, tous les Maires font désormais partie du bureau communautaire.

> « La CdC : un espace de solidarité, d'efficacité et de convivialité »

Visages

1 CdC, 27 co

1 **Bazoches-sur-Hoesne**
Jean LAMY
Vice-président délégué de la CdC
928 habitants
Les Bazochéens
Mairie - Tél. 02 33 85 27 55
mairie-bazoches-sur-hoene@wanadoo.fr

2 **Boëcé**
Brigitte de FORTON
105 habitants
Les Boëcéens
Mairie - Tél. 02 33 83 72 98
mairie.boece@orange.fr

3 **Buré**
Gilbert MESNIL
103 habitants
Les Buréains
Mairie - Tél. 02 33 25 12 48
mairie.bure61@orange.fr

4 **Champeaux-sur-Sarthe**
Bernard LELOUP
177 habitants
Les Champeliens
Mairie - Tél. 02 33 25 04 85
mairie.champeauxsursarthe@wanadoo.fr

5 **Comblot**
Xavier GOUTTE
72 habitants
Les Comblotais
Mairie - Tél. 02 33 83 53 90
mairie.comblot@wanadoo.fr

6 **Corbon**
Pierre LESUEUR
144 habitants
Les Corbonnais
Mairie - Tél. 02 33 83 86 61
mairie.corbon@wanadoo.fr

7 **Courgeon**
Pierre BÉQUET
346 habitants
Les Courgeonnais
Mairie – Tél. 02 33 25 15 06
mairie.courgeon61@wanadoo.fr

8 **Courgeoust**
Yves MORINET
453 habitants
Les Courgeoûtiens
Mairie – Tél. 02 33 25 07 75
mairie.courgeoust@wanadoo.fr

9 **Feings**
Pierre HAUVUY
227 habitants
Les Féniliens
Mairie – Tél. 02 33 25 23 48
mairie-feings@wanadoo.fr

10 **La Chapelle-Montligeon**
Patrick PASQUIER
726 habitants
Les Montligeonnais
Mairie – Tél. 02 33 83 80 20
mairie.chapelle-montligeon@wanadoo.fr

11 **La Mesnière**
Francis BÉRARD
Vice-président chargé de la voirie et des rivières à la CdC
305 habitants
Les Mesniérois
Mairie – Tél. 02 33 25 17 84
mairielamesniere@wanadoo.fr

12 **Le Pin-la-Garenne**
Jacky BERTRAND
650 habitants
Les Pinois
Mairie – Tél. 02 33 83 80 12
lepinlagarenne.mairie@wanadoo.fr

13 **Loisail**
Jacques LANGEVIN
135 habitants
Les Lousaillais
Mairie – Tél. 02 33 25 10 75
mairie.loisail@wanadoo.fr

amunes, 27 maires

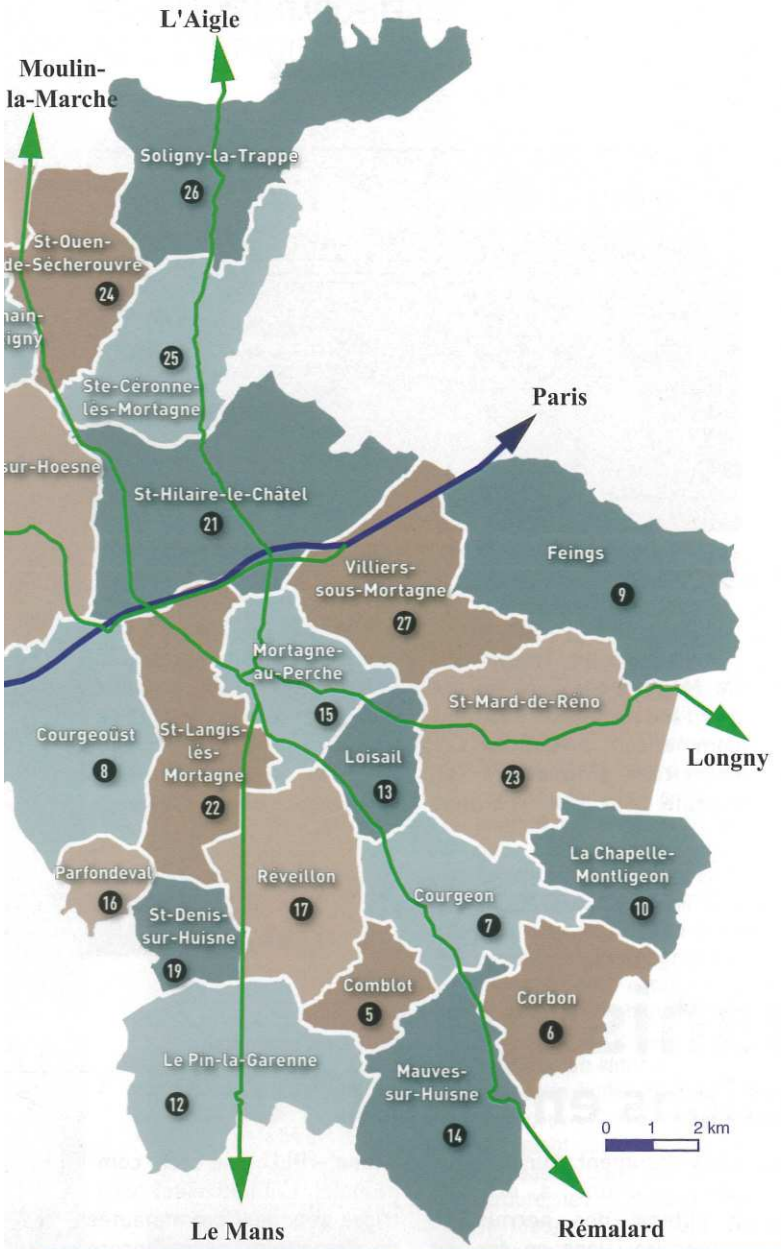

14 **Mauves-sur-Huisne**
Marie-Claude SOUBIEN
690 habitants
Les Malvaisiens
Mairie – Tél. 02 33 83 82 28
mairie.mauvessurhuisne@wanadoo.fr

15 **Mortagne-au-Perche**
Jean Claude LENOIR
Président de la CdC du Bassin de Mortagne
4877 habitants
Les Mortagnais
Mairie - Tél. 02 33 85 11 11
mairie@villemortagne61.com

16 **Parfondeval**
Rémi VAUX
99 habitants
Les Parfondevalais
Mairie – Tél. 02 33 25 17 98
mairie.parfondeval@wanadoo.fr

17 **Réveillon**
Michel LESUEUR
296 habitants
Les Réveillonnais
Mairie – Tél. 02 33 25 11 97
mairie-reveillon@wanadoo.fr

18 **Saint-Aubin-de-Courteraie**
Michel LEPOIVRE
130 habitants
Les Saint-Aubinois
Mairie - Tél. 02 33 34 52 28
mairie.staubin.courteraie@wanadoo.fr

19 **Saint-Denis-sur-Huisne**
Gilles de PONT BRIAND
62 habitants
Les Dyonisiens
Mairie – Tél. 02 33 25 30 59
mairie.stdenissurhuisne@wanadoo.fr

20 **Saint-Germain-de-Martigny**
Roger NEHLICH
94 habitants
Les Germanomartignais
Mairie – Tél. 02 33 25 37 07
mairie.stgermaindemartigny@tiscali.fr

21 **Saint-Hilaire-le-Châtel**
Jean-Jacques BEUZIT
Vice-président chargé des affaires sociales à la CdC
677 habitants
Les Saint-Hilairiens
Mairie – Tél. 02 33 25 01 13
communesthillechatel@wanadoo.fr

22 **Saint-Langis-lès-Mortagne**
Fernand VALLET
900 habitants
Les Saint-Langissois
Mairie – Tél. 02 33 25 00 74
mairiestlangis@wanadoo.fr

23 **Saint-Mard-de-Réno**
Anne-Marie GUÉRIN
446 habitants
Les Saint-Mardais
Mairie – Tél. 02 33 25 02 40
mairie-stmarddereno@wanadoo.fr

24 **Saint-Ouen-de-Sécherouvre**
Michel GARNIER
179 habitants
Les Odoniens
Mairie – Tél. 02 33 34 53 49
mairie.stouen61@wanadoo.fr

25 **Sainte-Céronne-lès-Mortagne**
Jean GAUTIER
Vice-président chargé de l'assainissement à la CdC
300 habitants - Les Céronnais
Mairie – Tél. 02 33 25 17 53
mairie-ste-ceronne@tiscali.fr

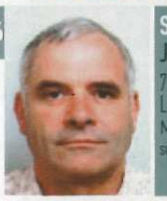

26 **Soligny-la-Trappe**
Jean-Michel BREARD
702 habitants
Les Solignois
Mairie – Tél. 02 33 34 50 29
soligny-la-trappe@wanadoo.fr

27 **Villiers-sous-Mortagne**
Marc GUIZIER
310 habitants
Mairie – Tél. 02 33 25 12 61
mairievilliers61@wanadoo.fr

Ils sont également dans le bureau

Alain LAUTRÉ
Vice-président Culture

Jacki DESOUCHE
Vice-président Finances

Bernard MILCENT
Vice-président Scolaire

Jean GUÉRIN
Vice-président Travaux

Joseph AUBERT
Vice-président Sports

L'exécutif

1 président 9 vice-présidents

Président : Jean Claude Lenoir, Maire de Mortagne-au-Perche.

Vice-président délégué : Jean Lamy, Maire de Bazoches-sur-Hoesne.

Vice-président chargé des finances : Jacki Desouche, Adjoint à Mortagne-au-Perche.

Vice-président chargé des affaires sociales : Jean-Jacques Beuzit, Maire de Saint-Hilaire-le-Châtel.

Vice-président chargé des affaires scolaires : Bernard Milcent, Adjoint à Mortagne-au-Perche.

Vice-président chargé des travaux : Jean Guérin, Adjoint à la Chapelle-Montligeon.

Vice-président chargé de la voirie et des rivières : Francis Bérard, Maire de la Mesnière.

Vice-président chargé de l'assainissement : Jean Gautier, Maire de Sainte-Céronne.

Vice-président chargé des sports et loisirs : Joseph Aubert, Conseiller municipal à Mortagne-au-Perche.

Vice-président chargé de la culture : Alain Lautré, Adjoint au Pin-la-Garenne.

Finances

Un budget de **transition**

L'ANNÉE 2008 A ÉTÉ MARQUÉE PAR L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, À LA SUITE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU MOIS DE MARS, ET PAR L'ADOPTION D'UN BUDGET QUE L'ON PEUT QUALIFIER DE TRANSITION.

Le budget principal de fonctionnement a subi une augmentation mathématique du fait de l'entrée au 1er janvier 2008, de deux nouvelles communes, Parfondeval et Saint-Langis-lès-Mortagne, au sein de la CdC. Au niveau des investissements, le scolaire a encore occupé une place importante avec la création puis la mise en service de l'école Beaupré à Mortagne-au-Perche (539 600 € après subventions). Cette réalisation est la dernière d'une série de constructions menée depuis dix ans sur l'ensemble du territoire intercommunal. En prévision d'une future piste d'athlétisme synthétique, les élus ont prévu la somme de 400 000 €. Autre secteur à signaler, la voirie pour laquelle la CdC a inscrit une somme de 430 000 €, qui intègre également les travaux d'entretien des rivières. A noter enfin que la CdC s'est dotée d'une scène mobile qui sert de support aux manifestations locales organisées par les communes du bassin de Mortagne. Dans les budgets annexes, on note l'apparition de l'assainissement collectif, une compétence acquise en 2008 : des projets majeurs sont déjà programmés en plusieurs endroits dont Bazoches et Mortagne-Saint-Langis (stations d'épuration, réseaux), ce qui représente 7 867 411 € inscrits en investissement. Autres actions d'envergure en cours de réalisation, le lotissement des Gaillons (2,4 M €) et la construction de l'imprimerie de Montligeon (5 M €) aujourd'hui achevée. Les élus commencent à réfléchir aux priorités à prendre en compte pour 2009. La zone artisanale de Mauves-sur-Huisne, l'urbanisme bientôt compétence communautaire, ou encore la gestion de la semaine de quatre jours, pour ne citer que ces exemples pourraient en faire partie.

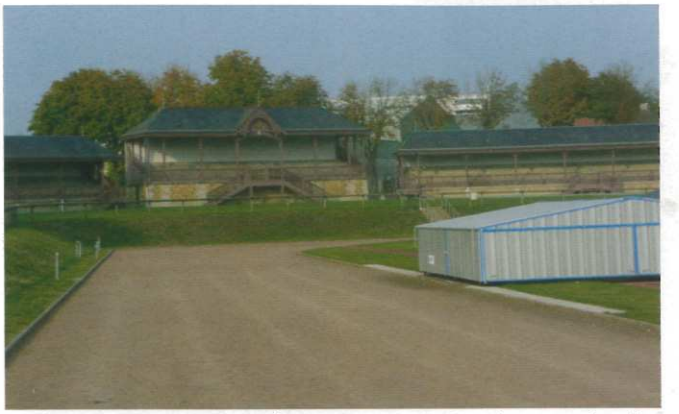

La réalisation d'une piste synthétique fait partie des investissements inscrits au budget 2008.

Transfert

Compétence **urbanisme :**
permettre les constructions en milieu rural

Les élus ont souhaité élargir le champ des compétences de la Communauté de Communes en y intégrant le domaine de l'urbanisme. Le Conseil de Communauté a pris une délibération en ce sens en juillet dernier. Cette proposition est en cours de validation par les 27 Conseils municipaux. A l'origine de cette volonté, le constat fait par beaucoup d'élus locaux : sans document d'urbanisme, une commune a du mal à obtenir des permis de construire. Dans ce cas, en effet, elle dépend d'un règlement national d'urbanisme contraignant qui ne permet pas aux élus d'avoir leur mot à dire, puisque le pouvoir de décision revient alors à l'État. Or, bon nombre de petites communes sont confrontées à cette réalité, d'autant que la réalisation d'un document d'urbanisme coûte cher. Avec cette nouvelle compétence, l'objectif est donc, en confiant cette mission à la CdC, d'aider les communes à se doter d'un document d'urbanisme qui leur permette d'avoir la maîtrise de leur développement (Plan Local d'Urbanisme – PLU – ou carte communale). L'initiative est novatrice, peu de Communautés de Communes ayant encore choisi cette voie. Les avantages sont certains. Non seulement la mise en place d'une carte communale ou d'un PLU coûtera moins cher, puisque réalisé au niveau intercommunal, mais surtout les élus auront désormais la main pour la détermination des zones constructibles. La CdC aura de surcroît davantage de poids, face aux services de l'État, pour faire valoir les souhaits des élus lors de l'élaboration des documents d'urbanisme. Le Préfet devrait entériner cette nouvelle compétence d'ici au début de l'année 2009.

Maîtriser l'urbanisme pour mieux développer le territoire.

Comblot

Xavier Goutte
Maire de Comblot

On n'y vient pas par hasard

SITUÉE EN DEHORS DES AXES NATURELS DE CIRCULATION, LA PETITE COMMUNE DE COMBLOT SE MÉRITE. DANS SON ÉCRIN DE VERDURE, ELLE A CONSERVÉ TOUTE SON AUTHENTICITÉ. LES COMBLOTAIS Y VIVENT EN TOTALE HARMONIE.

Comblot en un coup d'œil

Où ? située sur le canton de Mortagne-au-Perche, à l'intérieur du carré constitué par les communes du Pin-la-Garenne, Mauves-sur-Huisne, Courgeon et Réveillon.
Population : 72 habitants.
Nom : Comblotais.
Maire : Xavier Goutte, depuis mars 2008.
Surface : 480 hectares.
Commerces : non. Il n'y en a plus depuis la fin des années 50.
École : non.
Artisans : une entreprise de menuiserie.
Exploitations agricoles : 2 (sièges)
Associations : un comité des fêtes, l'association Comblot-Sauvegarde.
Projets : prolongement de la salle des fêtes.
Mairie : Tél. : 02.33.83.53.90.
Courriel :
mairie.comblot@wanadoo.fr

Samedi matin. Dans sa petite mairie, monsieur le maire est au travail. Une habitude. *« Les Comblotais savent tous qu'ils peuvent venir me voir à ce moment-là »*, sourit Xavier Goutte. Élu en mars dernier, il a vite pris ses marques. Passionné, il parle de sa commune avec ferveur. *« C'est vrai que l'on ne vient pas à Comblot comme cela. Mais on n'y vient pas non plus par hasard. Je sais que beaucoup de gens et notamment les Percherons, ont encore du mal à trouver la route pour venir ici. Nous ne sommes pas à proximité des grands axes routiers, ceci explique sans doute cela. Personnellement, je pense que cet éloignement constitue un atout ».*

Il n'a sans doute pas tort. Quand on découvre Comblot, on tombe forcément sous son charme et sa beauté. Dans leur écrin de verdure, les Comblotais vivent en toute quiétude. Une vraie richesse. *« Je peux vous dire, que l'on ne se sent pas du tout isolés, bien au contraire »*, poursuit Xavier Goutte qui fait allusion, en disant cela, à la Communauté de Communes du bassin de Mortagne à laquelle adhère Comblot. *« Sans l'intercommunalité et vu la taille de la commune, ce serait très difficile pour nous d'exercer un certain nombre de compétences. Nous avons la chance d'avoir une grande CdC en taille et homogène, un vrai bassin de vie où Comblot a toute sa place ».* Membre du bureau communautaire, il est ravi du nouveau mode de fonctionnement institué depuis le mois d'avril *« Tous les maires se retrouvent pour discuter, échanger tout en étant au cœur du processus de décision. Chaque réunion est l'occasion de dialoguer, de régler des questions en direct. La coopération entre maires est très utile. Elle le sera par exemple encore plus, lorsque la compétence urbanisme nous permettra d'avoir ensemble un projet d'aménagement de l'espace cohérent ».* Quand on lui demande d'évaluer l'apport réel de la CdC au plan communal, il répond : *« L'aide est manifeste au plan fonctionnel. La CdC gère les choses les plus lourdes, ce qui me laisse le temps de gérer le quotidien ».*

Le devenir de Comblot, qui compte une vingtaine d'enfants de moins de 18 ans, occupe également son esprit. Xavier Goutte y réfléchit avec son conseil municipal. De leur côté, les habitants sont eux aussi très actifs. Tous sont sensibles à la beauté des lieux. *« Il est important de maintenir un bâti de qualité et qui soit occupé »*, prévient le maire. Autre démarche entreprise, celle qui consiste à faire découvrir la commune aux visiteurs. *« Nous y travaillons par diverses manifestations, à l'image de la braderie pour la sauvegarde du patrimoine que nous venons de créer »*, explique Xavier Goutte qui compte aussi sur la future voie verte (elle frôlera Comblot) pour donner l'envie aux touristes de faire un détour et, leur faire découvrir le long d'un sentier pédestre, l'Huisne toute proche. Nul doute, à l'avenir vous ne viendrez plus à Comblot par hasard !

Magnifique petit village à découvrir

Comblot a su garder son authenticité

Le Pin-la-Garenne

Jacky Bertrand
Maire du Pin-la-Garenne

UNE COMMUNE DYNAMIQUE

POSITIONNÉ SUR UN AXE TRÈS PASSANT, LE PIN-LA-GARENNE SURPREND PAR SA VITALITÉ. LA COMMUNE DISPOSE D'UN ENSEMBLE COMPLET DE PÔLE DE VIE. AU QUOTIDIEN, LES ÉLUS TRAVAILLENT AU DÉVELOPPEMENT DU BOURG ET RÉFLÉCHISSENT SUR LA FAÇON D'ATTIRER DE NOUVELLES FAMILLES SUR LEUR TERRITOIRE COMMUNAL.

Le Pin-la-Garenne en un coup d'œil

Où ? située sur le canton de Pervenchères, la commune du Pin est traversée par la route départementale qui va de Bellême à Mortagne-au-Perche.
Population : 650 habitants.
Nom : Pinois
Maire : Jacky Bertrand, depuis 2007.
Surface : 1588 hectares
Exploitations agricoles : 13 (élevage et culture)
Commerces : un boulanger, un boucher-charcutier-traiteur, deux épiceries (dont une qui fait tabac), un salon de coiffure, un restaurant (La Croix-d'Or), une boutique de décoration-cadeaux, chambres d'hôtes.
Activité artisanale et industrielle : un plombier, deux électriciens, deux menuisiers, un négociant automobile, une entreprise de maçonnerie-charpente, une scierie-négoce de bois, une entreprise de mécanique de précision SMAD, un silo de la Coop de Bellême.
Service à la personne : une maison de retraite (La Pellonnière) et une accueillante familiale pour les personnes âgées.
Ecole : oui, avec 70 élèves (maternelle-CM2)
Poste : une agence postale communale depuis mars 2007
Patrimoine architectural : église Saint-Barthélemy du Pin, origine romane 11e siècle embellie au 19e siècle. Manoir de la Pellonnière 15e-17e siècle, Les Tuileries maison natale de Robert Drouin parti au Canada en 1634.
Associations : un syndicat d'initiative, l'association sportive du Pin (tennis et football), AGAPE, les Amis de la Pellonnière, anciens combattants AFN, le club du temps de vivre, les Amis des Drouins, une bibliothèque municipale.
Projets : terminer l'enfouissement des réseaux et l'éclairage public dans les trois années à venir, procéder à la réfection de la rue des Moulins, viabilisation d'un terrain.

Jacky Bertrand le maire en compagnie de son adjoint Alain Lautré sur les marches menant à l'église.

Mairie : tél : 02.33.83.80.12.
Courriel : lepinlagarenne.mairie@ wanadoo.fr

En venant de Bellême, l'automobiliste est incité à ralentir aux abords du Pin. A faible allure, il peut alors découvrir le bourg et s'y arrêter. Le cœur du Pin bat donc en permanence. Jacky Bertrand le maire, précise d'emblée : *« Notre commune est très vivante. Elle vaut le coup d'œil ».* En une décennie, les Pinois ont assisté à l'évolution de leur environnement. La création de la Communauté de Communes du bassin de Mortagne a bien sûr participé à ce changement. *« En intégrant la CdC, nous avons pu préparer l'avenir. Il fallait profiter de cette opportunité. Avec du recul, nous voyons aujourd'hui les bienfaits de l'intercommunalité. Tout seul, rien n'aurait été possible »,* insiste le maire. Dans la réalité, la commune a pu se doter d'équipements collectifs attendus et utiles au plus grand nombre. Ce qui n'est pas rien. Le contrat de pôle est passé par là. Il a permis la réalisation du parking de l'école, l'éclairage du bourg et surtout la construction d'un superbe espace culturel qui porte le nom de l'ancien maire du Pin, Jacques Martin, porteur du projet, décédé en 2006. *« Il faut savoir que jusque-là, nous n'avions pas de salle pour les activités collectives. La réalisation d'un tel équipement était attendue depuis 20 ans. Vous imaginez son importance pour les associations notamment ! »,* martèle Alain Lautré l'adjoint en charge de la culture. La grande force de la commune réside aussi dans le regroupement sur un petit périmètre de ses principales structures. L'école, le stade de football, l'espace culturel, l'agence postale communale, la maison de retraite et même les 22 logements sociaux réalisés entre 2006 et 2007 sont proches les uns des autres, mais également du cœur de bourg riche de ses commerces. Cette unité de lieu n'a sans doute pas été étrangère à l'arrivée de nouvelles familles au Pin. *« A la résidence Beaulieu, tous les logements sont occupés. A l'heure actuelle, nous avons toujours de la demande, mais nous manquons de réserves foncières »,* souligne Jacky Bertrand. Avec son conseil municipal, il réfléchit à la question. La recherche de terrains constructibles à viabiliser est devenue une priorité. Avec l'urbanisme, bientôt compétence communautaire, le Pin-la-Garenne pourra se doter d'une carte communale qui lui permettra de mieux gérer son espace et préparer l'avenir. Un devenir qui passera bien entendu par le tourisme. Le Pin est par exemple connu du côté du Canada avec les Drouins. Alors si un jour vous passez par là, arrêtez-vous et prenez le temps de visiter.

L'espace culturel Beaulieu est le lieu où les associations et la population se retrouvent.

Le Pin est traversée par la D938 reliant Bellême à Mortagne-au-Perche.

Sainte-Céronne-Lès-Mortagne

Elle a su conserver son cachet d'antan

A L'IMAGE DE SON CHARMANT PETIT BOURG, LA COMMUNE ENTEND MARIER CULTURE ET ENVIRONNEMENT. LES PROJETS SONT NOMBREUX, MAIS TOUT SE FAIT DE FAÇON MAÎTRISÉE. SAINTE-CÉRONNE VEUT MÊLER TRADITION ET MODERNITÉ.

Jean Gautier
Maire de Sainte-Céronne-Lès-Mortagne

Sainte-Céronne en un coup d'œil

Où ? située sur le canton de Bazoches-sur-Hoësne,
Population : 300 habitants.
Nom : Céronnais
Maire : Jean Gautier, depuis 2001
Surface : 1 250 hectares.
Commerces : non.
Ecole : avec et sur la commune de Saint-Hilaire-le-Châtel
Artisans : oui
Exploitations agricoles : 5 (porcs, vaches laitières et allaitantes, veaux gras, culture)
Associations : comité des fêtes, les anciens combattants, l'association de sauvegarde du patrimoine culturel, l'amicale du tennis, le club de la gaieté Saint-Hilaire/Sainte Céronne, participation à la bibliothèque de Saint-Hilaire-le-Châtel
Projets : un lotissement de 14 lots, un atelier pour le matériel communal, une salle des fêtes, la révision du cimetière, un complément d'éclairage public au niveau des parkings, des travaux à prévoir dans l'église (une étude préalable est en cours)
Mairie : tél : 02.33.25.17.53
Fax : 02.33.73.56.34
E.mail : mairie-ste-ceronne@orange.fr
Site internet : www.ste-ceronne.fr.tc

Incontestablement le cadre est bucolique. Sainte-Céronne-lès-Mortagne se dévoile au fond de sa vallée. En venant de Mortagne-au-Perche, il faut passer par Saint-Hilaire-le-Châtel, avant de la découvrir. Les deux bourgs se touchent. Depuis le mois de mars, Monsieur le maire reçoit dans sa toute nouvelle mairie : un ancien presbytère, ancienne résidence des évêques de Seez, entièrement réhabilité avec goût, en rez-de-chaussée. Jean Gautier ne manque jamais l'occasion de servir de guide. ***« Nous avons fait en sorte de conserver le bâtiment dans son cadre d'origine. J'y tenais beaucoup. Nous n'avons utilisé que des matériaux naturels et nous avons fait appel au savoir-faire des artisans locaux ».*** Le résultat est convaincant et se voit de loin : la mairie est à l'image de Sainte-Céronne, authentique. Avec ses 70 hectares de bois dont 50 en un seul massif, celui de la Chapelle-de-Poix/Guissant, la commune dispose d'un environnement incroyable à découvrir. L'Hoësne y prend sa source. Sainte-Céronne présente en plus la particularité de s'étirer tout en longueur ***« Nous sommes limitrophes de sept communes : Champs, Lignerolles, Prépotin, Soligny-la-Trappe, St-Ouen-de-Sécherouvre, Bazoches-sur-Hoësne et Saint-Hilaire-le-Châtel »,*** explique Jean Gautier. Celui-ci invite donc, les touristes à venir y passer un petit moment et profiter des 9 km de sentiers pédestres existants et y découvrir son patrimoine. Sainte-Céronne a bien évidemment bénéficié des bienfaits de la CdC. Le maire en convient ***« J'en suis intimement persuadé ; sans l'intercommunalité, le village n'aurait pas l'attrait qu'il a aujourd'hui ».*** Un contrat de pôle a permis l'aménagement du cœur de bourg, l'enfouissement des réseaux et la reconstruction des marches d'accès à l'église. L'association de sauvegarde du patrimoine culturel créée en 2003, s'est impliquée dans la restauration de l'église du XII[e] siècle. Le SIVOS de St-Hilaire/Ste-Céronne, avec l'aide de la CdC, a décidé la construction d'un pôle scolaire HQE* sur la commune de Saint-Hilaire-le-Châtel. ***« Une réalisation de proximité, très importante pour garder nos enfants »,*** juge Jean Gautier. En quelques années, le changement a été manifeste. La volonté de faire évoluer les équipements collectifs a également fait partie des priorités, que ce soit dans le bourg ou dans les lieux-dits de Poix et Saint-Marcel. A chaque fois, l'environnement a été protégé. ***« Nous y sommes très vigilants, nous demandons l'avis de l'architecte des bâtiments de France avant de nous lancer ».*** La même démarche a été observée au moment du démarrage d'un projet de lotissement situé à la sortie du bourg au lieu-dit Saint-Marcel. 14 lots de 650 à 1 600 m² seront proposés, à l'accession à la propriété, une fois viabilisés (second semestre 2009). ***« Nous espérons attirer de nouvelles familles sur un site qui fera la part belle aux espaces verts. Je pense par exemple aux salariés de la nouvelle imprimerie de Montligeon qui travaillent désormais sur la zone des Gaillons ».*** On le voit ; la plus ancienne paroisse du Perche ne manque pas d'atouts et va de l'avant dès qu'elle le peut. Pour preuve, son intégration annoncée au sein du Parc Naturel Régional du Perche et la grande famille des communes percheronnes.

Un environnement de qualité.

Au sein du patrimoine, l'église de Sainte-Céronne du XII[e] siècle, classée monument historique, fait l'objet de toutes les attentions.

HQE* : Haute Qualité Environnementale

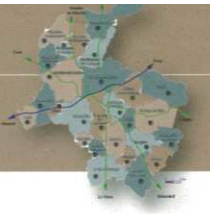

Saint-Aubin-de-Courteraie

Stimulée par la CdC

Michel Lepoivre
Maire de Saint-Aubin-de-Courteraie

A L'IMAGE DE SON COEUR DE BOURG AUJOURD'HUI COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ, SAINT-AUBIN-DE-COURTERAIE A SU SAISIR LA CHANCE QUE LUI OFFRAIT L'INTERCOMMUNALITÉ. BIEN QU'EXCENTRÉE GÉOGRAPHIQUEMENT, LA PETITE COMMUNE SE SENT PARFAITEMENT À L'AISE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DU BASSIN DE MORTAGNE.

Saint-Aubin en un coup d'œil

Où ? située au Nord, en bout du canton de Bazoches-sur-Hoesne, à proximité de Moulins-la-Marche et en bordure de Sarthe.
Population : 130 habitants, 155 avec les résidents secondaires.
Nom : Saint-aubinois.
Maire : Michel Lepoivre, depuis 2001.
Surface : 1013 hectares.
Commerces : aucun. Deux fois par semaine, passage d'un boulanger et d'un boucher-charcutier ambulants.
Ecole : non.
Artisans : trois charpentiers-couvreurs, une restauratrice de tableaux et vitraux, siège de l'entreprise « Avenir Environnement » spécialisée dans le recyclage de déchets bois.
Exploitations agricoles : 10
Associations : un comité des fêtes, un atelier culturel, un club du 3e âge.
Projets : 2009-2010, éclairage et effacement des réseaux.
Personnalité : Pierre Bourge, astronome.
Mairie : tél : 02.33.34.52.28
Courriel : mairie.staubin.courteraie@wanadoo.fr

Quand il n'est pas à la mairie, Michel Lepoivre dirige son entreprise de machinisme agricole située à 3 km du centre de Saint-Aubin-de-Courteraie. Si on évoque devant lui la Communauté de Communes, il se veut aussitôt catégorique : ***« La CdC a eu un effet stimulant. Sans elle, nous n'aurions pas réalisé tout ce qui est visible aujourd'hui à Saint-Aubin ».*** Délégué communautaire dès la création de la CdC en 1994, il a vécu en direct tous les changements qui sont intervenus dans les petites communes et notamment la sienne. ***« C'est simple, en 1995 il n'y avait rien. Grâce au contrat de pôle, nous avons pu aménager le bourg, ce qui aurait été impossible tout seul ».*** Saint-Aubin a donc changé de visage et s'est équipée. Outre une nouvelle mairie plus fonctionnelle, les associations disposent maintenant d'un atelier culturel aménagé au rez-de-chaussée de l'ancienne école. Un lieu très attendu et plébiscité par les habitants. Quand on arrive à Saint-Aubin, son centre est accueillant. L'opération cœur de village a permis la réalisation d'une place fleurie. Voilà sans doute pourquoi, Michel Lepoivre n'hésite pas à dire : ***« Je suis beaucoup plus attaché à la CdC qu'au canton, car elle nous apporte énormément ».*** Au niveau des relations humaines tout d'abord, ***« La communauté a donné la possibilité aux maires de se rencontrer, de discuter. Ce qui n'était pas le cas avant. Et puis, nous avons la chance d'avoir en la personne de Jean Claude Lenoir, un président dynamique. Son apport est très bénéfique. Personnellement, je me sens très bien dans cette CdC qui a une vraie identité ».*** Le premier magistrat conçoit donc l'avenir de son village dans ce cadre communautaire. Il est par exemple persuadé que l'urbanisme bientôt repris par la CdC, permettra de mieux gérer l'espace et l'environnement ***« Il y aura plus de cohérence dans ce domaine ».*** Une aubaine sans doute pour Saint-Aubin qui a la chance de posséder un cadre incroyable avec ses 10 km de chemins pédestres et son patrimoine bâti intéressant à mettre en valeur. ***« Le bon et le bien vivre à Saint-Aubin »*** n'est pas qu'une simple devise lancée le temps d'une campagne électorale, elle invite tout simplement à la découverte d'une commune qui vaut bien qu'on s'y arrête un jour.

Le centre bourg a été complètement rénové.

L'atelier communal.

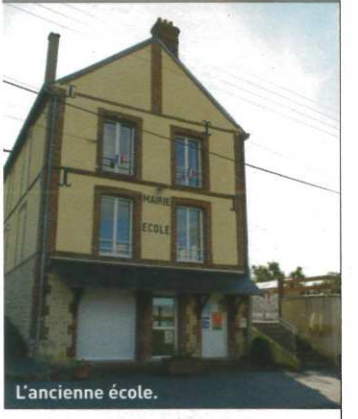

L'ancienne école.

Construction

À MORTAGNE L'École Beaupré inaugurée

CETTE INAUGURATION MARQUE LA FIN DES GRANDS TRAVAUX RÉALISÉS AU PLAN SCOLAIRE PAR LA CDC SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN MORTAGNAIS.

Les personnalités sont allées à la rencontre des enfants.

Il aura fallu dix ans pour mener à bien ces investissements majeurs. « *A l'époque, nous avons pris l'option de privilégier les pôles scolaires pour augmenter le nombre d'élèves et de classes sur le secteur de la communauté. Ce choix a été le bon puisque aujourd'hui les conditions de scolarisation sont vraiment excellentes. Les chiffres en témoignent. Tout le monde s'y retrouve. Le domaine scolaire est un point fort pour notre territoire* », explique Bernard Milcent. Vice-Président chargé des affaires scolaires, il a suivi pas à pas cette évolution tout au long de ces années marquées par la construction de cinq pôles ou école, à Mauves-sur-Huisne, Saint-Hilaire-le-Châtel, Soligny-la-Trappe, Bazoches-sur-Hoësne et Mortagne-au-Perche. Le coût global s'élève à 6 923 148,48 € TTC avec une participation de la CdC de 1 991 700,74 €. Tous ces efforts portent leurs fruits. Les effectifs n'ont jamais été aussi élevés. Autre bonne nouvelle : les enseignants n'hésitent plus à venir travailler dans les écoles de la CdC. « *Ils apprécient de travailler dans un cadre agréable et en équipe* », précise Bernard Milcent. L'école primaire Beaupré inaugurée par le Préfet Michel Lafon, le 19 septembre, est un brillant exemple de réussite. Elle s'intègre parfaitement dans le nouveau quartier de Chartrage en pleine mutation.

L'établissement a ouvert ses portes aux enfants et enseignants en février dernier. La nouvelle structure accueille quatre classes (CP au CE1). Les enfants se sont vite familiarisés avec leur classe, la bibliothèque ou encore la salle informatique. Une cuisine, une salle à manger, une salle des maîtres et une pièce réservée au RASED (Réseau d'Aide Spécialisé Aux Elèves en Difficulté) complètent cet équipement de qualité. Les cinq institutrices, l'assistante d'éducation et la responsable du RASED sont en relation directe avec l'école Aristide Briand qui abrite les CE2, CM1 et CM2. Un projet pédagogique unit les deux sites qui sont dirigés par un seul directeur, M.Vétillard. Dans l'avenir, la CdC va poursuivre ses efforts en faveur des écoles, en apportant les outils pédagogiques nécessaires à un enseignement de qualité. D'ores-et-déjà, la réhabilitation du parc informatique a débuté, quant au Contrat Éducatif Local (CEL), il sera actualisé.

Le directeur de l'école, Monsieur Vétillard.

Vous avez dit Beaupré ?

La nouvelle école portera le nom de Beaupré en référence à une région du Canada située juste à côté du fleuve Saint-Laurent.

Dans la cour de l'école, les enfants poussent la chansonnette.

EFFECTIFS SCOLAIRES

A la rentrée 2008

Au total, les écoles de la CdC accueillent **1 065 enfants** répartis en maternelle et élémentaire.

Le nombre total de **classes** est de **44, 5.**

Voici dans le détail, le nombre d'élèves scolarisés :

- Bazoches-sur-Hoesne : **163**
- Le Pin-la-Garenne : **67**
- Mauves-sur-Huisne : **78**
- Mortagne maternelle Chartrage : **93**
- Mortagne maternelle Puyravau : **102**
- Mortagne élémentaire A. Briand /Beaupré : **283**
- Saint-Hilaire-le-Châtel : **103**
- Saint-Langis-lès-Mortagne : **55**
- Soligny-la-Trappe : **121**

La CDC a réussi son pari. Le nombre d'enfants scolarisés n'a jamais été aussi élevé.

Installation

Imprimerie de Montligeon
Moderne et tournée vers l'avenir

IL AURA FALLU DEUX ANS POUR MENER À BIEN LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE IMPRIMERIE DE MONTLIGEON SUR LA ZONE DES GAILLONS. EN CETTE FIN D'ANNÉE, L'ENTREPRISE TOURNE DÉJÀ À PLEIN RÉGIME.

Quand il pénètre à l'intérieur des nouveaux locaux, le visiteur est saisi par l'immensité des lieux. Une vraie cathédrale dédiée à l'impression et au cartonnage. D'une superficie de 8 000 m², le bâtiment de la nouvelle imprimerie a été pensé pour allier organisation et productivité. Il fallait notamment de la place pour accueillir les presses toutes neuves en provenance d'Allemagne. Des machines dernier cri, capables d'engloutir des palettes de feuilles cartonnées à une vitesse incroyable. A elle seule, la filière packaging (50 % du chiffre d'affaires de l'imprimerie) ne laisse rien au hasard. Tout s'enchaîne. Une fois imprimée, le futur emballage passe par plusieurs étapes successives : le façonnage, la découpe, le collage et enfin le pliage. Tout est fait pour que le produit rejoigne le plus rapidement possible le quai de stockage et reparte en un temps record chez le client. La réactivité est la règle pour demeurer compétitif. Le 4 septembre dernier, les délégués de la CdC du Bassin de Mortagne, ont été les premiers à découvrir l'imprimerie dans sa nouvelle configuration. Ce fut l'occasion pour Raymond Leiris, le directeur, accompagné du Père Paul Préaux, le responsable de l'œuvre de Montligeon, d'afficher sa satisfaction. De son côté, Jean Claude Lenoir, le président de la CdC, a parlé de *« vrai miracle »* en évoquant la rapidité des travaux. Une performance réalisée en sept mois seulement. Avec la Fertoise qui fait également partie du groupe, l'imprimerie de Montligeon emploie aujourd'hui 250 personnes dont 150 sur la zone des Gaillons. Le chiffre d'affaires global s'élève à 30 millions d'euros. Le bâtiment qui a été réalisé par la CdC est maintenant loué à l'imprimerie. Autour de ce projet leader, les élus comptent bien évidemment attirer d'autres entreprises. Un lotissement industriel a été prévu avec des places disponibles. Des contacts sont déjà en cours. L'implantation décisive de l'imprimerie de Montligeon permet à la zone des Gaillons de prendre un nouvel envol en respectant, qui plus est, les contraintes liées à l'environnement.

Le directeur de l'imprimerie Raymond Leiris.

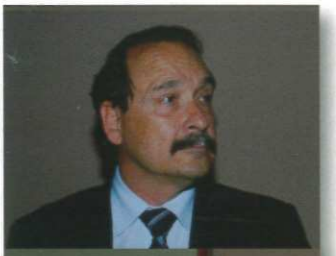

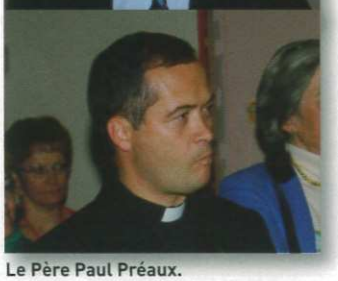

Le Père Paul Préaux.

Une vue d'ensemble de l'immense atelier.

Au cours de la visite.

Jean Claude Lenoir et les délégués communautaires ont été impressionnés par le fonctionnement de la nouvelle imprimerie.

CHIFFRES CLÉS

- **Coût du bâtiment :** 5 143 000 € HT dont subventions totales de 690 000 €.
- **Réalisation du giratoire :** 300 000 € HT (50% CDC, 50% Conseil général)
- **Surfaces du bâtiment :** 7 600 m² au sol + 1 000 m² à l'étage.
- **Atelier :** 4 200 m²
- **Locaux techniques :** 450 m²
- **Locaux pour le personnel :** 350 m²
- **Bureaux techniques et accueil :** 700 m²
- **Bureaux :** 600 m²
- **Stockage :** 2 100 m²
- **Bâtiment technique annexe :** 200 m²

Développement

La zone des Gaillons prend de l'ampleur

La zone d'activités des Gaillons se trouve aujourd'hui boostée par l'arrivée de l'imprimerie de Montligeon. Cette implantation majeure est d'ailleurs à l'origine de la nouvelle emprise foncière. A côté de la première zone désormais complète, la CdC a décidé d'aménager 12,5 hectares en deux tranches. La première actuellement en cours concerne 5,5 hectares, dont 3 pour la seule imprimerie. Juste à côté, 2,5 hectares à vocation industrielle sont encore disponibles et attendent preneurs. La seconde tranche programmée un peu plus tard s'intéressera aux sept hectares restants. D'ores-et-déjà, des travaux communs liés à l'assainissement et aux traitements des eaux pluviales ont été réalisés afin de rendre l'ensemble de la zone opérationnelle à la construction. Enfin, un giratoire réalisé récemment au niveau de la route de Saint-Hilaire-le-Châtel et celle de Moulins rend la zone accessible. Les considérations environnementales n'ont pas été oubliées, ceci dans le but de respecter le site.

Montant des travaux de viabilisation : 2 400 000 € HT

Les bâtiments de la CdC répertoriés

La nouvelle commission des travaux s'apprête à effectuer l'inventaire de tous les bâtiments appartenant à la CdC (écoles, équipements sportifs, bâtiments industriels). A l'issue des visites sur place, les élus établiront un programme complet de travaux d'entretien. *« Cette démarche, qui est une première, va nous permettre d'avoir une vision d'ensemble de notre parc immobilier et de son état. Nous avons déjà établi une liste avec des projets d'intervention »*, souligne Jean Guérin le vice-président chargé des travaux.

DANS L'ACTU

Assainissement collectif

Bazoches-sur-Hoësne ouvre le bal

Au 1er janvier 2008, l'assainissement collectif est entré dans le giron de la CdC. Une compétence très importante puisque, sur le territoire, les projets se bousculent. Première commune à bénéficier de la compétence communautaire : Bazoches-sur-Hoesne. Une nouvelle station d'épuration (d'une capacité de 1 300 équivalent habitant) va être construite, car l'ancienne ne répondait plus aux normes. En parallèle, une partie du réseau très ancien va être réhabilité et des extensions sont prévues. Ce dossier, initié à l'origine par la commune, a été repris cette année par la Communauté de Communes. Le démarrage des travaux est prévu pour le début de l'année 2009. Le coût total de cette réalisation : 1,35 million € HT pour la station d'épuration et 265 000 € HT pour le réseau. Dans la foulée, la station d'épuration de Mortagne-Saint Langis devrait rapidement voir le jour. Tout est prêt. Les élus n'attendent plus que la signature du permis de construire. Implanté route de Bellême, le nouvel équipement (12 000 équivalent habitant) desservira à la fois Saint-Langis et Mortagne. Autres projets également sur les rails, ceux de Villiers-sous-Mortagne pour la création d'une station d'épuration (les travaux sont prévus début 2010) et de Parfondeval où tout est à faire en matière d'assainissement. La liste est loin d'être close. Soligny-la-Trappe, pour ne citer que cette commune, a besoin de rénover ses réseaux et d'une nouvelle station d'épuration. *« Avec cette compétence, la CdC va rendre supportables par les communes des investissements qui jusqu'ici étaient impossibles à engager au plan communal. Contrairement à ce que j'entends souvent, je tiens à dire que ce n'est pas l'impôt qui finance l'assainissement. Tout simplement parce qu'un budget annexe alimenté par les redevances des abonnés lui est propre »*, explique Jean Gautier le vice-président chargé de l'assainissement.

Un seul prestataire pour l'entretien

La CdC a décidé de confier l'entretien des stations d'épuration et des réseaux à un seul prestataire. Ce choix deviendra effectif à partir du 1er août 2009.
L'entreprise choisie s'occupera des communes suivantes : Mortagne-au-Perche, Saint-Langis-lès-Mortagne, Saint-Hilaire-le-Châtel, Sainte-Céronne-lès-Mortagne, Villiers-sous-Mortagne, Feings, Saint-Mard-de-Réno, Courgeoût, La Chapelle-Montligeon, Le Pin-la-Garenne.

La future station d'épuration de Mortagne-Saint-Langis sera entourée d'un océan de verdure.

Au cœur de la saison

améliorer le *dialogue* et créer des *liens*

Alain Lautré en compagnie d'Adèle Lamiroté, l'animatrice du Carré du Perche.

Alain Lautré est le nouveau vice-président chargé des affaires culturelles à la Communauté de Communes. En avril dernier, il a accepté de prendre la suite de Pierre Hauvuy qui souhaitait se retirer. Alain Lautré est persuadé que le territoire intercommunal dispose d'une richesse incroyable au plan culturel. Cependant, ***« Nous n'en profitons pas, par manque de dialogue. C'est à ce niveau que je veux travailler au cours des six prochaines années. J'aime bien cette idée qui consiste à découvrir ce que fait son voisin chez lui au plan culturel ».*** Tout en consolidant l'existant, Alain Lautré veut donc améliorer le dialogue verbal ou écrit entre les divers acteurs culturels locaux. A côté de la Scène Nationale 61, il veut faire une place aux traditions locales et sociales. ***« Ce sont nos repères, notre identité. Il ne faut surtout pas les oublier »***, explique-t-il. Aussi pour renforcer le maillage, il réfléchit à la mise en place d'un site internet qui évoquerait tous les événements associatifs et culturels organisés sur l'ensemble du territoire de la CdC. Une lettre d'information thématique également diffusée sur la toile viendrait compléter ce dispositif visant à créer un lien vers le public. ***« Les gens ont un attachement pour le spectacle vivant. Il ne faut pas les décevoir. C'est à nous de les mobiliser pour qu'ils se sentent concernés »***, termine l'élu communautaire.

Programme **scène nationale 61** lecarréduPerche

RÉSERVATIONS SCÈNE NATIONALE 02 33 85 49 60

Mercredi 7 janvier à 15h
Mille morceaux de moi

Danse et objets

« Mille morceaux de moi » parle d'enfance, du temps où l'on apprend à devenir quelqu'un. Installés sur la scène, les spectateurs se font face. Ils assistent à l'éclosion d'un petit bout de femme qui va dérouler le fil rouge de sa vie, rejouant les petits riens qui aident à grandir. Entre gestes et murmures, la comédienne Pauline Maluski tend un miroir aux jeunes enfants et leur offre des bribes de leur quotidien, des parcelles de sentiments propres à la petite enfance. Spectacle visible dès l'âge de 2 ans.

Bonus des anges*

Mercredi 7 janvier à 16h : prolongez le plaisir du spectacle avec votre enfant à travers un atelier ludique d'expression corporelle. Après un bon goûter, les enfants sont invités à une découverte sensitive des différentes parties du corps. Accessible aux spectateurs de Mille morceaux de moi de 3 à 5 ans.

Mardi 20 janvier à 20h30
Divino Amore

Théâtre musical

© Brigitte Enguerrand

Alfredo Arias, le baroque metteur en scène argentin reconstitue l'atmosphère insolite et bancale du Théâtre Origlia Palmi, qui sévissait à Rome dans les années 60. On y jouait des mélodrames bibliques dans l'espoir de convertir de nouveaux fidèles. Il compose une revue théatro-musicale exubérante avec le kitsch et la démesure qu'on lui connaît. Entre tubes italiens et vibrations disco, cornettes amidonnées et perruques choucroute, cette farce pour quatre comédiens chanteurs, rend un tendre hommage au théâtre de troisième zone.

Samedi 31 janvier à 17h
La magie des images

Théâtre

Raconter l'histoire de l'art aux enfants en 1h... vaste programme pour si peu de temps ! On imagine déjà le conférencier se creuser les méninges pour tenter un balayage exhaustif des époques et des genres. Avec une subjectivité malicieuse et assumée, Alessandro Libertini de la compagnie Piccoli Principi choisit plutôt de composer une sensibilisation aux mystères de l'art et à la magie des images, un voyage à travers les siècles avec des escales prolongées sur quelques fleurons de l'art occidental, des peintures rupestres à l'action painting.

Bonus des anges*

Pour les écoles, jeudi 29 et vendredi 30 janvier à 10h et 14h15 au Carré du Perche à Mortagne.

Mardi 17 février à 15h00
Nanuq et Ganesh

Spectacle ciné-musical

Nanuq, l'ours polaire a mal à sa banquise. Son paysage immaculé se liquéfie sensiblement de jour en jour. Inquiet, il part en expédition à la recherche de Ganesh, le sage éléphant d'Inde, qui saura peut-être le conseiller. Entre documentaire, film d'animation et musique vivante, cette fable contemporaine ciné-musicale se raconte sans un mot, grâce à la force évocatrice des sons et des images. Compositeur électro-acoustique, vidéaste et spécialiste de la langue inuit, Philippe Le Goff sensibilise petits et grands au réchauffement climatique qui menace la faune et la flore.

Mardi 3 mars à 20h30
Autopsie d'un rêve

Théâtre d'images et d'objets

Katia Hubert pousse la porte de l'inconscient pour plonger dans les méandres des songes. Au centre de la scène, une carcasse géante, boîte noire de bois et de fer, constitue le support télescopique de nos rêves. Cet univers halluciné est fait de sensations étranges et de situations impossibles. Entre manipulation d'objets, travail sur le corps dansé ou manipulé, composition vidéo et recherche sonore, cette autopsie d'un rêve brouille vraiment nos repères spatio-sensitifs.

Lundi 9 mars à 19h30
We are la France

Théâtre

We are la France, est une sorte de théâtre politique décapant et nécessaire, pour nous décrotter les yeux et nous insuffler le désir de réagir, en acte et en pensée. Ce spectacle veut nous rappeler que le monde change et nous invite à lui emboiter le pas. Deux acteurs, un technicien et une télévision sont les ingrédients de cette petite leçon d'économie politique à l'usage de tous.

Mardi 31 mars à 20h30
Rirologie ou le discours des queues rouges

Théâtre

La scène est son terrain de jeu, son espace d'expression infini où fourmillent trouvailles et inventions. Éric Massé poursuit son expédition aux confins du capharnaüm mental. Sa démarche est particulière. Il se frotte à la réalité en animant un atelier autour du clown dans un centre psychiatrique. Rirologie , petit manuel analytique du rire, s'intéresse aux vertus salutaires du bouffon, réveilleur de consciences et pourfendeur d'idées reçues. La scène sert de ring à trois candidats au titre de futur bouffon. Un match de « ouf » sans pitié se profile pour savoir qui sera le plus corrosif.

Bonus des anges*

Week-end théâtre animé par Éric Massé, samedi 28 (14h-19h), dimanche 29 (11H-13h et 14h-17h) et lundi 30 mars (20h-22h). Venez jouer les bouffons lors d'un stage qui sera couronné par un lever de rideau prélude au spectacle Rirologie. Accessible à tous à partir de 15 ans.

Mercredi 29 avril à 20h30
Express 2 temps

Danse

© Virginie Meigné

Héla Fattoumi et Éric Lamoureux remettent en jeu le duo qui les a révélés au monde dans la danse contemporaine voici 20 ans : Husaïs. Autour de cette création fondatrice, le couple de chorégraphes a imaginé une variation en trois temps : retour aux sources, reportage souvenirs et remake. Quatre interprètes embarquent dans cette aventure. Écartèlement et frôlement, gestes fluides et saccadés, force et fragilité, Express 2 temps rend hommage au vocabulaire chorégraphique fondateur de Fattoumi et Lamoureux.

Jeudi 28 mai à 19h30
Seule dans ma peau d'âne

Théâtre visuel et gestuel

© Danica Bjeljac

C'est l'histoire d'un bonheur qui tourne mal, d'un roi et d'une reine que la mort va séparer, livrant une jeune infante à un deuil impossible et aux mains d'un père que le chagrin aveugle. C'est aussi l'histoire d'une petite fille qui doit grandir plus vite que prévu. S'attachant à la dimension symbolique du conte de Perrault, Estelle Savasta soulève la peau de l'âne pour explorer l'invisible en mutation. Dans un décor épuré, Laëtitia Angot danse Peau d'âne. Librement inspiré de Charles Perrault, ce spectacle révèle la couleur métaphorique de son œuvre qui traite d'un sujet universel : la mue de l'adolescence.

Bonus des anges*

Mercredi 6 mai à 9h au Carré du Perche, atelier du regard animé par la metteuse en scène Estelle Savasta. Réservé aux enseignants et animateurs. Mercredi 27 mai de 14h30 à 17h30, atelier d'initiation à la mise en scène animé également par Estelle Savasta. Accessible aux spectateurs de Seule dans ma Peau d'âne de 8 à 12 ans.

**Le Bonus des anges : il a été créé en plus de la programmation afin d'accentuer le lien artistique avec le public.*

RÉSERVATIONS CARRÉ DU PERCHE 02 33 85 11 18

Un avant goût de 2009

EN 2009, LE CARRÉ DU PERCHE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS POUR DE NOMBREUSES ANIMATIONS. VOUS POUVEZ DÉJÀ RETENIR LES DATES QUI VOUS INTÉRESSENT. LA LISTE À SUIVRE N'EST PAS DÉFINITIVE. D'AUTRES SPECTACLES ET MANIFESTATIONS SONT EN PROJET.

JANVIER

DIMANCHE 11 JANVIER
à 15h30 :
Concert de l'école de musique,
au Carré du Perche.

Cette année, pour son grand concert annuel, l'école de musique de Mortagne-au-Perche choisit de vous faire découvrir Paris en musique. Laissez-vous entraîner par les grands airs qui ont participé à faire de Paris une belle et grande dame.

SAMEDI 17 JANVIER
à 20h30 :
pièce de théâtre du Rotary Club avec la compagnie « les Utopistes »,
au Carré du Perche.

Vous les avez découverts et aimés l'année dernière dans « J'y suis, j'y reste », ils nous reviennent avec une nouvelle pièce : « Le saut du lit ».

FÉVRIER

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 FÉVRIER :
2e édition du Festival d'accordéon.

MARS

DIMANCHE 1er MARS
à 17h :
Gérard Lenorman,
au Carré du Perche.

Un spectacle de Gérard Lenorman, c'est retrouver une pléiade de tubes qui jalonne sa carrière depuis « Michèle », « Il » en passant par « Voici les clés », « Les jours heureux », « Les matins d'hiver » sans oublier cette fameuse « Balade des gens heureux ». Mais ce tour de chant offre aussi la possibilité de découvrir ou de redécouvrir des chansons plus intimistes.

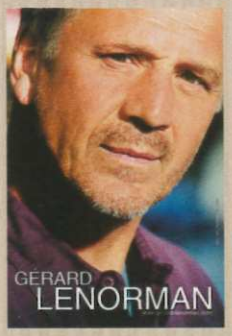

MERCREDI 25 MARS
à 15h :
Chœur et danses des marins de l'Armée Russe.

MAI

MARDI 26 MAI
à 20h15 :
Festival choral des collèges et des lycées.

JUIN

SAMEDI 13 JUIN
à 20h30 :
spectacle de danse, « Le petit conservatoire »

SAMEDI 20 JUIN
à 20h30 :
spectacle de danse, « Un pas en Avant ».

Zoom sur...

SAMEDI 20 DÉCEMBRE
à 20h30

Raphaëlle Dess, la Nouvelle Star

Le comité d'entreprise de l'imprimerie Montligeon a fait appel à Raphaëlle Dess (Nouvelle Star), pour sa soirée du 20 décembre au Carré du Perche. Dans un esprit très acoustique et bercée par un mélange de Country, Folk et Jazz, les chansons et la voix de Raphaëlle DESS vous promettent une évasion et un enchantement pour vos oreilles. Cette ancienne candidate de l'émission de La Nouvelle Star 2007 nous revient avec son propre répertoire inédit, qui sera le fruit de son premier album, mais elle nous interprétera également des grandes reprises qui l'accompagnent depuis toujours. Forte de sa simplicité et de son authentique émotion, la scène est un espace que Raphaëlle maîtrise à merveille accompagnée par quatre musiciens. A découvrir absolument... **Raphaëlle Dess s'est révélée au grand public en 2007 sur M6.**

DU 20 AU 23 MAI 2009

2e Rencontres du Théâtre Amateur

Après le succès et l'enthousiasme manifesté par les spectateurs pour sa première édition, les organisateurs récidivent. Du 20 au 23 mai 2009, le Carré du Perche accueillera les troupes de la région. Une différente chaque soir. L'ambiance se veut conviviale. A noter que place sera également faite aux scolaires.

Un site attractif pour le Carré du Perche

DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE, le Carré du Perche dispose d'un nouveau site internet. Plus complet, il permet à chacun d'obtenir toutes les informations concernant la programmation, mais aussi de découvrir en images le Carré et ses différentes configurations. Une newsletter permet à ceux qui le souhaitent de recevoir régulièrement en ligne le programme hebdomadaire du Carré.

Pour s'y rendre, c'est très simple. Tapez : **www.lecarreduperche.com**

SUR VOTRE AGENDA

SAMEDI 24 JANVIER :
LOTO DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE,
au Carré du Perche.

DIMANCHE 1ER FÉVRIER :
LOTO ECOLES BIGNON.

DIMANCHE 8 FÉVRIER :
LOTO DES POMPIERS.

DIMANCHE 15 FÉVRIER :
LOTO CE CENTRE HOSPITALIER.

VENDREDI 14 SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 MARS :
FOIRE AU BOUDIN.

SAMEDI 28 MARS :
BOURSE AUX VÊTEMENTS.

Du 4 au 19 JUIN :
EXPOSITION FORUM DES ARTS 61.

Le cabaret pour tous

L'initiative fait chaque année un véritable tabac auprès du public. Les soirées Carré pêle-mêle font partie intégrante de la programmation du Carré du Perche. L'idée est de proposer des spectacles détendus et abordables en famille. Le cabaret est mis en avant. Artistes et spectateurs vivent ensemble un moment rare et unique. Choisissez vos dates ! Tarif unique 8 € - Bar ouvert durant toute la durée du concert. Réservations 02.33.85.11.18

VENDREDI 23 JANVIER 2009 à 20h30 :
Gevrey-Chambertin Quartet
chante les chansons de Michel Vassiliu. Soirée chanson française et humour.

VENDREDI 13 FÉVRIER 2009 à 20h30 : récital de
Cécile Girard *« Sur un fil doré »*, au Carré du Perche.

À mi-chemin entre concert et spectacle, en version solo ou avec guitare, ce récital est conçu comme un voyage à travers différents genres musicaux, reprenant en grande partie les titres de l'album « Sur un fil doré ». De Bach à Pink Floyd, de Nino Rota à Jo Privat, de Georges Brassens à Sonny Rollins, de la java à la gigue irlandaise...

VENDREDI 6 MARS 2009 à 20h30 :

Jazz manouche avec
Gadjo Combo.

VENDREDI 24 AVRIL 2009 à 20h30 :
Serge Lopez Trio,
Flamenco et musique du sud.

Soirées pêle-mêle

ARRÊT SUR IMAGES

Le centre sports loisirs au grand complet juste avant le début des olympiades disputées au stade.

Les jeunes plébiscitent le centre sports loisirs

Belle réussite pour le centre sports loisirs qui a accueilli les 11-16 ans durant quatre semaines au mois de juillet. Au total, 123 jeunes (dont 107 provenant de 20 communes appartenant à la CdC) ont profité du programme d'activités concocté par Anouck Brandelong et son équipe de 8 animateurs. Beaucoup de sport bien sûr; en salle ou au stade, mais aussi de fréquents passages à la piscine. Les activités d'expression (ateliers cirque, informatique, etc.) n'ont pas été oubliées. De même, le cinéma a trouvé sa place durant ces quatre semaines. En dehors de Mortagne, les adolescents ont découvert sur une journée des endroits ludiques (accrobranche au Mans, Parc Astérix). Cette année, le centre a également proposé deux minis camps à Port-en-Bessin et à Torchamp. Pour être complet, on signalera le partenariat signé avec l'IME Pigeon qui a permis à quelques enfants de l'IME de partager les activités de loisirs, de détente avec les jeunes du bassin de Mortagne et ainsi de faire tomber les préjugés. Une belle initiative.

La scène mobile à Comblot pour une braderie organisée à l'occasion des journées du patrimoine.

Une scène mobile très courtisée

Dans le cadre de son offre culturelle, la CdC donne désormais un coup de pouce aux communes en quête de matériel pour leurs manifestations locales. Une scène mobile de 43 m² est utilisée depuis le 15 juin sur le bassin mortagnais. Elle est mise à la disposition des communes (et uniquement !) qui en font la demande par courrier auprès des services de la CdC. Cette structure couverte qui se déplie en trois morceaux, représente un podium très pratique à utiliser. Un plus culturel qui devrait séduire bon nombre de maires.

Les délégués communautaires ont appris à mieux connaître leur Communauté de Communes.

La CdC présentée aux élus

Une réunion d'information destinée à l'ensemble des élus de la Communauté de Communes du Bassin de Mortagne s'est déroulée le 3 septembre au Carré du Perche. Une soirée utile qui a permis aux délégués (ils étaient 250) de mieux appréhender la structure intercommunale. Jean Claude Lenoir, président, entouré de ses vice-présidents et assisté par Jean-Paul Madelaine, directeur des services, se sont relayés pour présenter le fonctionnement de la CdC et ses différentes compétences. Quelques chiffres clés ont été énoncés : la CdC comprend ainsi 27 communes et compte 13 317 habitants, 15 000 avec les résidences secondaires. Le conseil communautaire est composé de 70 délégués et se réunit en moyenne tous les deux mois. L'exécutif est formé d'un président et de neuf vice-présidents. Au cours de la réunion, les orateurs ont également évoqué les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives de la CdC.

Les bureaux de la CdC sont installés au premier étage de l'hôtel de ville de Mortagne.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du bassin de Mortagne au Perche

Les services de la communauté

Direction Générale des Services :	Jean Paul Madelaine – **02 33 85 35 80**
Accueil et secrétariat :	Brigitte Viel et Fabienne Durand – **02 33 85 35 80**
Comptabilité et service du personnel :	Aline Fardoit, Fabienne Durand, Jean-Louis Collin – **02 33 85 35 87**
Informatique, communication et achats généraux :	Nicolas Laville – **02 33 85 35 83**
Scolaire et C.E.L :	Delphine Russeau – **02 33 85 35 82**
Entretien des rivières et SPANC :	Aurélien Cabaret – **02 33 85 35 85**
Marchés publics et secrétariat SPANC :	Chantal Laurens – **02 33 85 35 84**
Piscine intercommunale :	**02 33 85 93 94**